Les Paysans de Rougeline

Communiqué de presse

Marmande, le 26 juin 2014

Les Paysans de Rougeline développent et modernisent leur parc de serres dans le Sud de la France

Dans un contexte de forte mutation, ce sont un peu plus de 22 hectares de serres qui seront au total renouvelées ou construites, entre 2013 et 2014, afin d'apporter de la stabilité et de la pérennité alors que l'agriculture maraîchère française souffre. Être compétitifs sur un marché très volatil et hyper concurrentiel, celui de la "tomate fraîche" (premier légume-fruit consommé après la pomme de terre), voilà une nécessité absolue pour Les Paysans de Rougeline. Et pas seulement en termes économiques, aussi en termes social, sociétal et environnemental.

Mots clés
Les Paysans de Rougeline, développement durable, serres tomate, écoserre, économie circulaire, transition énergétique, emplois, partenariats, Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Protection Biologique Intégrée (PBI).

Nous sommes essentiellement maraîchers. Souvent depuis des générations. Nous cultivons encore en pleine terre (environ 500 hectares), mais de plus en plus sous serre (environ 280 hectares). Pour se protéger des intempéries et sécuriser notre activité, diminuer les intrants, pour tout simplement mieux maîtriser la culture sous tous ses aspects.

Pleine terre : Salade, Kiwi, Tomate, Concombre, Raisin, Blé, Maïs, Fraise

Serre : Tomate, Fraise, Concombre

Parentis-en-Born, la 1ere écoserre des Paysans de Rougeline

DU SUD !

Les Paysans de Rougeline

La concurrence est très vive sur le marché de la tomate.
De nombreux pays (Espagne, Maroc, Belgique, Pays-Bas…), qui offrent des réalités très hétérogènes en terme de coût énergétique, salarial, mais aussi en terme de réglementation et de normes, fournissent un marché national qui se standardise.
Pour exister demain, **Les Paysans de Rougeline doivent impérativement renouveler les serres anciennes et les remplacer par des outils qui produisent "mieux", "davantage" et adaptés au contexte en mutation.**

Il s'agit le plus souvent de serres performantes dont le mode de production repose sur :

- Le travail manuel,
- Des énergies alternatives (projets avec énergies renouvelables, non fossiles par valorisation de la chaleur… biomasse, biogaz, eaux industrielles) ou des cogénérations,
- La pratique de la Protection Biologique Intégrée,
- Une véritable gestion des déchets : mesure, collecte, recyclage,
- La réduction de la consommation d'eau et des intrants par le recyclage.

Chaque projet est un cas unique. Type d'énergie, type de serre, indépendance ou partenariat avec un industriel fournisseur d'énergie fatale… il faut s'adapter à des réalités complexes très différentes.

Les Paysans de Rougeline progressent. Ils investissent, ils innovent, ils créent des emplois, ils croient en l'avenir. Ils vont aussi bien sûr dans le sens du développement durable, avec volontarisme et générosité. Ils construisent leur développement sur les bassins du Sud de la France, en particulier en Provence et en Aquitaine, où se situe le siège de l'entreprise…

Le grand principe de l'économie circulaire appliqué à la serre

Imaginez un moteur qui fonctionne pour fabriquer de l'énergie électrique. Du biogaz est utilisé pour faire tourner ce moteur qui produit de l'électricité et dégage de la chaleur.
Cette dernière est revendue au réseau. La chaleur est issue du circuit d'eau de refroidissement du moteur : de l'eau froide arrive au moteur pour le refroidir et en repart chargée de chaleur. Cette eau chaude permet par exemple de chauffer des serres à proximité du lieu de fonctionnement du moteur (pour qu'il y ait le moins de déperdition possible). L'eau chaude qui se refroidit dans les serres revient alors au moteur. C'est une belle illustration du principe d'économie circulaire !

Le fournisseur d'énergie verte valorise son "déchet chaleur" par une revente et un prix de revente de l'électricité supérieur à un prix sans valorisation du même déchet.

Les Paysans de Rougeline disposent d'une quantité approvisionnée de chaleur constante et d'une visibilité à long terme (plus de 10 ans).

En Provence…

Le bassin provençal est un bassin stratégique pour notre groupe. En effet :

- La Provence est un bassin historique et culturel (c'est ici que tout a commencé, il y a un peu plus de 400 ans !),
- C'est un bassin de forte consommation,
- C'est un bassin qui offre des conditions climatiques avantageuses en termes d'ensoleillement, de luminosité et de chaleur naturelles qui permettent une certaine précocité et la possibilité de cultiver les tomates plus longtemps,
- C'est un bassin où le parc de serres, globalement vétuste, doit être renouvelé.

Ainsi, pour les récoltes de tomates prévues en 2015, le bassin provençal entre fin 2013 et 2014, verra la construction de 9,5 hectares de serres neuves dont 4,8 en remplacement de vieux outils de production qui ont été démontés.

Les Paysans de Rougeline

Construction de serres par les Paysans de Rougeline, 2013-2014

Année de 1ere plantation	Porteur du projet	Surface (ha)	Commune	Singularité	Partenariat industriel
Provence-Alpes-Côte d'Azur					
2014	Davy & Vincent Clément	1,2	13200 Raphèle-les-Arles	Ecoserre. 3eme partie d'un projet débuté en 2007 et qui aboutit à la création de 3,6 ha de serre	
2014	Earl St Paty & Sébastien Manelli	1,0	13310 Saint-Martin-de-Crau	Renouvellement de l'outil de production (construction en lieu et place de vieilles serres qui ont été démontées)	
2013	Earl Hortensias	1,4	13300 Salon-de-Provence	Renouvellement de l'outil de production (construction en lieu et place de vieilles serres qui ont été démontées)	
2014	Earl M2C	1,0	13200 Arles	Renouvellement de l'outil de production (construction en lieu et place de vieilles serres qui ont été démontées)	
2014	Earl Perez et Françoise Perez	1,2	13210 Saint-Rémy-de-Provence	Renouvellement de l'outil de production (construction en lieu et place de vieilles serres qui ont été démontées) Installation d'un Jeune Agriculteur	
Rhône-Alpes					
2014	4 Paysans de Rougeline en association : Michel Boucher, Henri Jourdain, Vincent De Jaeghere et Eric Albran	3,7	26700 Pierrelatte	Ecoserre. Site alimenté par des eaux chaudes provenant d'une cogénération biomasse (alimentée par des ressources forestières locales Installation d'un Jeune Agriculteur	Coriance
	Total	**9,5**			

Focus sur le projet de Pierrelatte (26, Drôme)

Une centrale de cogénération biomasse, mise en place et financée par Drôme Energie Services (DES), filiale du groupe Coriance, permet d'alimenter le réseau de chaleur de Pierrelatte grâce à une énergie issue des ressources forestières locales. L'approvisionnement en bois ne provient pas uniquement de la sylviculture mais également des ressources en biomasse pour lesquelles la concurrence d'usage est faible (produits de recyclage tels que le refus de compostage, produits de l'élagage, bois flotté…). Il s'agit là d'un nouveau process durable qui s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement. En effet, près de 150 000 tonnes de bois seront ainsi utilisées annuellement pour produire de la chaleur et de l'électricité, créant ainsi près de 200 emplois directs et indirects.

Le groupe Coriance a construit et exploite la cogénération, d'une puissance électrique de 12 MW, avec une production annuelle de 85 GWh d'électricité et de 170 GWh de chaleur, pour un investissement de 55 millions d'euros. Elle est située à proximité du site d'Areva Tricastin, lui-même raccordé au réseau de chaleur.

Avec un rendement global supérieur à 70% en hiver, cette cogénération alimente ses clients, dont nos serres, avec une énergie verte, 100% renouvelable.

> CORIANCE, notre fournisseur d'énergie verte

Mission : répondre aux enjeux d'efficacité énergétique de ses clients en concevant pour eux des solutions performantes et respectueuses de l'environnement. Créée en 1998 par Gaz de France, Coriance s'est rapidement imposée comme un acteur majeur des services énergétiques en offrant à ses clients une véritable alternative. Aujourd'hui indépendante, la société a complété son métier historique, la gestion des réseaux de chaleur et de froid, par une expertise dans les services en efficacité énergétique. Elle est ainsi en mesure de proposer des solutions énergétiques et environnementales sur-mesure et complètes, de la production de chaleur ou de froid jusqu'à leur utilisation finale, avec l'ambition de valoriser au maximum les énergies renouvelables.

En savoir plus

http://www.groupe-coriance.fr
http://www.enerzine.com/6/12812+de-la-cogeneration-biomasse-sur-le-site-de-pierrelatte+.html

Les Paysans de Rougeline

En Aquitaine...

Du Lot-et-Garonne vers les Landes…

- Une production Aquitaine de tomates pour le frais en baisse sensible sur les 20 dernières années (serres en reconversion vers la fraise, arrêt du plein champ et des abris légers), des espaces de production perdus à reconquérir,
- Des conditions climatiques favorables,
- Du foncier disponible,
- Des opportunités autour des énergies alternatives,
- Un potentiel de consommation pour des tomates locales !

Le fort engagement des instances politiques témoigne d'une véritable prise de conscience. De plus, la région Aquitaine compte de nombreux industriels et donc des énergies à valoriser, de nombreux espaces libres (notamment dans les Landes) et des pays historiques comme le Marmandais avec un savoir-faire très important et très développé ("Marmande, capitale de la tomate").

Construction de serres par les Paysans de Rougeline, 2013-2014

Année de 1ere plantation	Porteur du projet	Surface (ha)	Commune	Singularité	Partenariat industriel
Aquitaine					
2014	6 Paysans de Rougeline en association : Céline, Bruno et Franck Vila, Toby Wright, Adèle et Vincent Audoy	10,0	40200 Pontenx-les-Forges	Ecoserre. Energie apportée sous forme d'eau chaude par l'incinérateur de déchets ménagers du Sivom. Bel exemple de coopération au local. Installation d'un Jeune Agriculteur	Tiru, filiale d'EDF
2014	Jean-Jacques Reygades	1,2	40160 Parentis-en-Born	Ecoserre. 1ère partie d'un projet de 3 ha. Installation d'un nouvel agriculteur	
2014	Jean-Robert Gergerès	1,5	47180 Meilhan-sur-Garonne	Remplacements de tunnels	
	Total	**12,7**			

Focus sur le projet de Pontenx-les-Forges (40, Landes)

Depuis sa mise en service en 1997, l'usine d'incinération des déchets ménagers du Sivom à Pontenx-les-Forges est aussi une unité de valorisation énergétique : l'énergie calorique du four est transformée en vapeur puis en électricité en passant dans une turbine. Sa production annuelle est de 14 000 MWh et correspond à la consommation d'une ville de près de 6 000 habitants. Cyclergie, l'exploitant du site, est une filiale de TIRU, l'un des pionniers du secteur des énergies renouvelables, spécialisé dans la valorisation énergétique des déchets ménagers sous forme d'électricité et de chauffage. Jusqu'alors, une partie de cette énergie calorique était non exploitée, mais TIRU a imaginé et construit un réseau de chaleur qui permet l'utilisation de cette énergie pour alimenter en eau chaude 10 hectares de serres, ce qui permettra de produire environ 5 000 tonnes de tomates par an.

Une coopération qui permettra de créer une nouvelle activité et 80 emplois.
Démarrage : novembre 2014.

Les Paysans de Rougeline

> TIRU, notre fournisseur d'énergie verte

GROUPE TIRU
créateur d'énergie verte
Une filiale EDF

Spécialiste de la valorisation des déchets depuis 1922, TIRU conçoit, construit et exploite des unités de traitement thermique, biologique et matière en France, en Grande-Bretagne et au Canada. Acteur majeur sur son secteur, TIRU est une filiale du groupe EDF depuis 1946. Chaque année, TIRU traite 3,3 millions de tonnes de déchets ménagers pour plus de 11 millions d'habitants à travers le monde. En mobilisant toutes ses énergies pour la valorisation des déchets, TIRU permet l'économie de 1,6 million de barils de pétrole par an, soit 700 000 tonnes de CO^2 évitées.

En savoir plus

http://www.tiru.fr

Contact médias
Maxime Laclaverie
Responsable Marketing et Communication
Chemin de Cazeaux
47213 Marmande cedex
tél. 33 (0)5 53 20 51 65
tél. 33 (0)6 42 90 81 14
m.laclaverie@rougeline.com

Les Paysans de Rougeline

• Annexe 1

22 hectares de serres construites dans le Grand Sud entre 2013 et 2014

Les Paysans de Rougeline

• Annexe 2

C'est quoi une écoserre ?

Notre métier de Paysan maraîcher est resté très manuel. Il s'exerce aujourd'hui de plus en plus dans des serres qui ont considérablement évolué sur le plan technique. Ce sont de véritables jardins protégés où l'on gère un écosystème fragile, avec l'aide d'insectes auxiliaires, à la recherche d'un équilibre perpétuel.

Pour nous, Paysans de Rougeline, le développement durable est un engagement fort. Nous sommes parfaitement conscients de la responsabilité qui est la nôtre, à l'égard des consommateurs, des collaborateurs, des voisins… et de la collectivité en général.

La serre d'aujourd'hui doit satisfaire :

• **les exigences légitimes des citoyens** : en assurant l'autosuffisance alimentaire, en respectant le milieu naturel, en apportant des garanties concernant la Responsabilité Sociétale de l'entreprise

• **les attentes fortes des consommateurs** : en offrant des produits variés, sains et bons, à des prix accessibles

• **la viabilité économique et le bonheur d'entreprendre, en France, pour les producteurs** : compétitivité, capacité d'investissement, création d'emplois, installation des jeunes, produits de proximité

Pour produire des fruits, un plant de tomates a besoin de lumière et de chaleur (il pousse à 18° C en moyenne sur 24 heures). Quoique gâtés par la lumière dans le Sud de la France, nous devons, à certains moments de la croissance des plants, apporter de la chaleur, ce qui nécessite de consommer de l'énergie. Avec les écoserres, un pas est franchi : substituer aux énergies fossiles des énergies renouvelables et s'équiper de cogénérations pour produire de l'électricité et donc participer à la réduction du coût énergétique sociétal.

Les Paysans de Rougeline

Les 6 critères de l'écoserre...

1 L'énergie

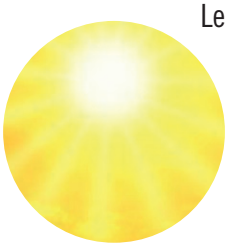

Le soleil est la principale source d'énergie dans nos serres. La nouvelle génération de serres consomme 20 à 35% de moins d'énergie au m^2 que la précédente. Parallèlement, le gaz naturel laisse de plus en plus la place à de l'eau chaude récupérée sur des sites industriels voisins (principe de l'économie circulaire), aux chaudières à bois… et nous sommes dans le Sud de la France et bénéficions d'un climat généreux et d'un ensoleillement exceptionnel.

> Dans une écoserre, nous limitons la consommation énergétique et utilisons au moins 50% d'énergie "fatale" ou non fossile.

2 L'eau

Dans une serre, la consommation d'eau est optimisée. Les quantités non utilisées par la plante sont récupérées et recyclées sur une même culture. La quantité d'eau nécessaire pour produire un kilogramme de tomates est nettement diminuée dans un tel outil (16 l/kg contre 24 l/kg en production classique, soit une baisse de consommation de 30% par kg).

> Dans une écoserre, nous récupérons et réutilisons au moins 70% des eaux de drainage.

3 La fertilisation

En dehors de l'eau, la plante reçoit des sels minéraux (azote, potassium, calcium, magnésium, phosphore, fer, oligoéléments). Cette solution nutritive circule en circuit fermé.

> Dans une écoserre, nous récupérons et réutilisons au moins 70% des fertilisants drainés.

4 Le recyclage

Nous nous devons de minimiser à l'extrême l'impact de notre activité sur notre milieu. Le recyclage participe à l'atteinte de cet objectif.

> Dans une écoserre, le substrat de culture est recyclé à 100%.

Les Paysans de Rougeline

5 La protection des plantes

Dans la serre, on pratique la Protection Biologique Intégrée* (PBI). Les plantes sont attaquées par des insectes nuisibles, contre lesquels nous luttons avec des insectes auxiliaires ou utiles que nous installons dans la serre. Mise au point en 1905 en Californie, la PBI permet de préserver l'environnement et de produire des légumes sains. Elle permet une réduction importante de l'usage de pesticides.

> Dans une écoserre, nous pratiquons la Protection Biologique Intégrée avec conviction et tout le pilotage de la culture est fondé sur l'observation.

6 Le travail manuel

La production de tomates, fraises et concombres nécessite beaucoup de travail manuel. Jusqu'à la cueillette, toutes les actions qui touchent la plante sont gérées par des femmes et des hommes formés, méticuleux et respectueux. Seules les activités de convoyage des récoltes dans la serre sont mécanisées.

> Dans une écoserre, les salariés sont formés à la PBI, à l'ergonomie, au travail des plantes… aux bonnes pratiques culturales.

Les Paysans de Rougeline

• Annexe 3

Glossaire

Protection Biologique Intégrée (PBI)

C'est vrai, le nom est un peu "barbare" et ne reflète pas le caractère très naturel de cette pratique culturale.
La Protection Biologique Intégrée permet de préserver les cultures des différents ravageurs en privilégiant la lutte biologique. Elle met l'accent sur l'ensemble des mesures de prévention. Elle se pratique en utilisant divers organismes vivants que l'on appelle auxiliaires. Elle ne vise plus à l'éradication totale des nuisibles mais se traduit par le maintien d'un équilibre entre les auxiliaires et les ravageurs. On emploie comme auxiliaires des arthropodes (insectes, acariens), des nématodes, des bactéries, des champignons entomopathogènes. Ils agissent soit par prédation, soit par parasitisme. La serre, du fait de son confinement, peut favoriser l'atteinte rapide de l'équilibre souhaité.

Énergie Fatale

Ce qui est communément appelé production d'énergie est en fait une transformation d'énergie en une forme utilisable pour l'homme. Selon les lois fondamentales de la physique, des dissipations d'énergie se produisent lors de ce processus. Autrement dit, le rendement d'une transformation d'énergie n'est jamais égal à 100%.
Si cette énergie est inutilisée ou inutilisable parce qu'elle est piégée dans des matériaux ou perdue dans des flux incontrôlés, elle est dite "fatale". Prenons les deux exemples suivants :
• le moteur à explosion d'une automobile ne transforme que partiellement (25%) en énergie cinétique l'énergie chimique de son carburant. La chaleur dissipée dans l'atmosphère (75%) est fatale. On ne la récupère que très partiellement (chauffage, turbo compression).
• une partie de l'énergie injectée dans les bâtiments actuels est fatale. Elle est évacuée sans être valorisée, en particulier dans l'air en sortie de ventilation ou de chauffage et sous forme d'eau usée chaude (douches, vaisselle).
Le monde moderne recèle de nombreuses ressources d'énergies fatales à valoriser.

Économie circulaire

Son objectif est de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières, et des sources d'énergies non renouvelables.
L'économie circulaire est une expression générique désignant un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et s'inspirant notamment de l'écologie industrielle (le déchet d'une industrie est recyclé en matière première d'une autre industrie ou d'elle-même).

Biomasse

La biomasse représente l'ensemble de la matière organique, qu'elle soit d'origine végétale ou animale. Elle peut être issue de forêts, milieux marins et aquatiques, haies, parcs et jardins, industries générant des co-produits, des déchets organiques ou des effluents d'élevage. Cette matière organique est la matière qui compose les êtres vivants et leurs résidus ayant pour particularité d'être toujours composée de carbone (du bois aux feuilles en passant par la paille, les déchets alimentaires, le fumier…). Bref, une source d'énergie qui provient de ce qui pousse et de ce qui vit !

Réseau de chaleur

Un réseau de chaleur est une installation comprenant une chaufferie fournissant de la chaleur à plusieurs "clients" par l'intermédiaire de canalisations de transport de chaleur. La chaleur est produite par une unité de production et ensuite transportée par un fluide caloporteur (généralement de la vapeur d'eau sous pression ou de l'eau chaude) dans divers lieux de consommation (industrie, hôpital, bâtiment tertiaire ou habitation…). On peut distinguer plusieurs types de production de chaleur : des chaudières spécifiquement affectées à l'alimentation d'un réseau de chaleur (utilisant des combustibles de différents types comme le gaz naturel, le fioul, le bois ou le solaire par exemple), des incinérateurs d'ordures ménagères, des centrales thermiques de production d'électricité et des procédés industriels.

Les Paysans de Rougeline

• Annexe 4

Les chiffres clés des Paysans de Rougeline

• **5 organisations de producteurs**
- 159 producteurs
- 280 hectares de serres

• **3 bassins de production**
- Provence
- Roussillon
- Sud-Ouest

1 900 salariés, en incluant l'ensemble des effectifs de production

• Production totale de **70 000 tonnes** de fruits & légumes

- tomates 58 000 t
- fraises 3 500 t
- salades et jeunes pousses 6 millions de têtes
- légumes ratatouille 2 000 t
- concombres 6 000 t
- kiwis bio 1 000 t

• **100 millions d'euros de CA**

• Une force de vente répartie sur 3 bureaux (une par bassin)
• Certification ISO 9001 v2008, GlobalGap sur 50 % des surfaces de production, engagement formel dans le "développement durable" depuis 2008
• Commercialisation : 90 % France / 10 % exportation
• Principales marques : Les Paysans de Rougeline, Morf et Prémis

Pratiquer une agriculture responsable, respectueuse de la nature

Nous nous engageons dans nos cultures à utiliser les ressources énergétiques et naturelles de manière responsable et efficace, pour participer au développement d'une agriculture durable.
Nous ne refusons pas la modernité, quand elle est synonyme de progrès écologique et humain.
Recherche d'énergies renouvelables, utilisation dans les cultures "d'insectes amis", limitation drastique des traitements...
nous avons au fil du temps développé une véritable culture verte.

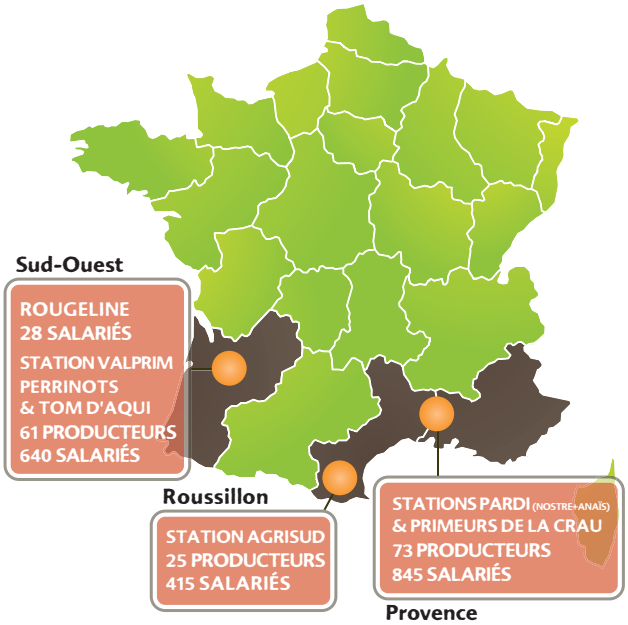

Contact Presse : Maxime Laclaverie
Tél. 05 53 20 51 65 - 06 42 90 81 14 • m.laclaverie@rougeline.com